



FÉDÉRATION DE BOULE DE FORT

COMPTE RENDU DU CONGRES DU 14 SEPTEMBRE 2013

Rédigé par patrice BODET (secrétaire) et Rémy BOUCHEREAU (délégué à l'information)

Le Congrès est ouvert par le Président Bernard GLACIAL qui se félicite du nombre important de sociétés représentées (124 + 99 pouvoirs) sur les 360 que compose la Fédération. 40 présidents de sections sont également présents + 1 pouvoir + 5 membres de droit. Il présente les raisons qui l'ont amené à présenter cette motion « portant sur la mise en chantier d'un siège fédéral à l'usage d'une fédération unique fonctionnant avec une cotisation fédérale et permettant la mutualisation des services ».

« si vous êtes d'accord avec cette idée, on se met au montage du projet, car tout est faire, toutes les pages sont blanches »

INTERVENTION DES PERSONNALITES PRESENTES :

CHRISTOPHE POT (Maire de Mazé)

« Votre projet doit être constructif. Il faut penser à l'avenir de la boule de fort. L'enjeu est important puisqu'il s'agit de consolider votre fédé. Je sais l'intérêt social de la boule de fort pour la vie communale, mais avant de nous engager sur un partenariat avec la fédé pour le siège fédéral, il faut qu'elle existe. Vous avez là une base à travailler »

ALAIN FOUQUET (avocat pénaliste, ex bâtonnier du barreau d'Angers)

« Le droit pénal est omniprésent, intrusif, complexe dans une réalité multiforme. S'en référer à des professionnels compétents est devenu nécessaire. Vous vivez le conflit entre lieu public et lieu privé apparu avec le décret de loi sur le tabac. Le code de la santé publique définit l'interdiction de fumer dans un lieu à usage collectif, fermé et couvert qui accueille du public. La pire des attitudes serait de faire comme si il ne s'était rien passé dans la mise en œuvre de la répression qui peut intervenir comme le loto, par hasard sur l'un ou l'autre d'entre vous »

THIERRY BRUIT-BONSERGENT (agent général MMA à la Flèche)

« Dans le cadre de notre statut de nouveau partenaire avec la Fédération de boule de fort pour le challenge juniors, nous sommes en mesure d'étudier un contrat avantageux pour des sociétés regroupées. Seulement par le biais d'une fédération représentative »

GUY JAOUEN (président de la fédération européenne des jeux traditionnels)

« L'évolution de votre organisation de la pratique de la boule de fort est nécessaire, mais en douceur et le renforcement de votre fédération doit intervenir avec la prudence qui convient à faire progresser des pratiques ancestrales dans le respect des traditions à transmettre aux générations suivantes »

MARIE PIERRE MARTIN (vice présidente du Conseil Général de Maine et Loire, conseillère du canton de Beaufort en Vallée)

« L'idée de se fédérer pour mieux transmettre un patrimoine vous est soumise à travers un projet à construire. Le président Glacial a besoin de votre soutien pour aller plus loin. Ce projet est important dans un canton comme celui de Beaufort qui compte 27 sociétés. Le Département de Maine et Loire sera attentif à ce qui se fera. Il vous faut trouver l'accroche pour vous mettre d'accord sur la méthode »

INTERVENTION DES REPRESENTANTS DE SOCIETES :

- YANNICK RAGUIN (au nom de l'ensemble de la 9ème section) n'est pas opposé au principe d'une fédération unique mais anticipe largement sur les questions financières et l'incidence sur les sociétés surtout celles en difficultés (profit de la buvette). Projet jugé contradictoire avec la situation actuelle des sociétés. Les 8 signataires de la 9ème section, se réserve le droit de se retirer de la fédération en cas de résultat positif du vote

- L'intervention du secrétaire de la société La Paix de LERNE porte sur « l'hégémonie et le coût d'un dispositif collecteur de cotisation au seul profit du siège » En conclusion, l'idée d'une fédération unique paraît pertinente mais souhaite qu'un groupe de travail élabore un projet plus conforme aux attentes et aux moyens des sociétés de boules.

- La société de la Liberté de Crosnières rejette globalement la motion présentée « rien de nouveau » selon J. Y DENIS mais une fédération trop centralisatrice et une administration trop lourde.

- BERNARD MAILLET, au nom du Laboureur de la Bohalle, le projet est intéressant, mais doit être approfondie. Concernant la « cotisation de 5 €, représentant plus de 30% d'augmentation, celle-ci doit être mis à l'A.G. de chaque société. Donc, pas d'accord pour ce projet en l'état.

- Le Cercle de la Motte Verte de Bourgueuil juge positif l'idée d'une homogénéisation d'une fédération unique, mais trouve le projet présenté très ambitieux financièrement et demande un débat dans chaque A.G. de société-

- Michel GANNEREAU pour Le Cercle Paul Biet de Longué s'est également exprimé pour soutenir l'idée d'une structure fédératrice, représentative de l'ensemble des sociétés et capable de faire valoir la solidarité entre toutes. Il précise que cela mérite de s'en donner les moyens.

REPOSE DU PRESIDENT GLACIAL :

Globalement, que son objectif était de provoquer un débat sur l'état actuel et l'évolution des sociétés. Il regrette que certaines d'entre elles, ou des structures entières ont pris position par vote avant même que ce débat ait eu lieu.

La question de fond est de savoir si on ressent la nécessité d'un siège fédéral ou non. C'est là-dessus que le président Glacial demande à tous de se positionner.

Avant le vote, et pour donner une note positive aux échanges, le président passe un message d'apaisement « J'ai dit à plusieurs reprises que nos sociétés doivent rester des lieux de cohésion sociale ou " il fait bon vivre ensemble. Cette valeur universelle est gage de paix, je ne milite que pour ça !!! »

Le vote intervient sur « l'opportunité d'un montage de projet d'un siège fédéral tout en soutenant l'idée

- et d'une fédération unique
- et d'une cotisation fédéral
- et d'une mutualisation des services

RESULTAT DU VOTE :

269 suffrages exprimés (64,6% des inscrits)

- 4 NULS ou BLANCS
- 138 OUI (52%)
- 127 NON (48%)

Prenant acte du résultat positif du vote, sans que la motion soit plébiscitée, le président Glacial annonce qu'il proposera au C.A. La mise en place d'un groupe de travail chargé d'élaborer les projets tenant compte des observations et des oppositions formulées lors de ce Congrès

Lu et approuvé

Le Président

